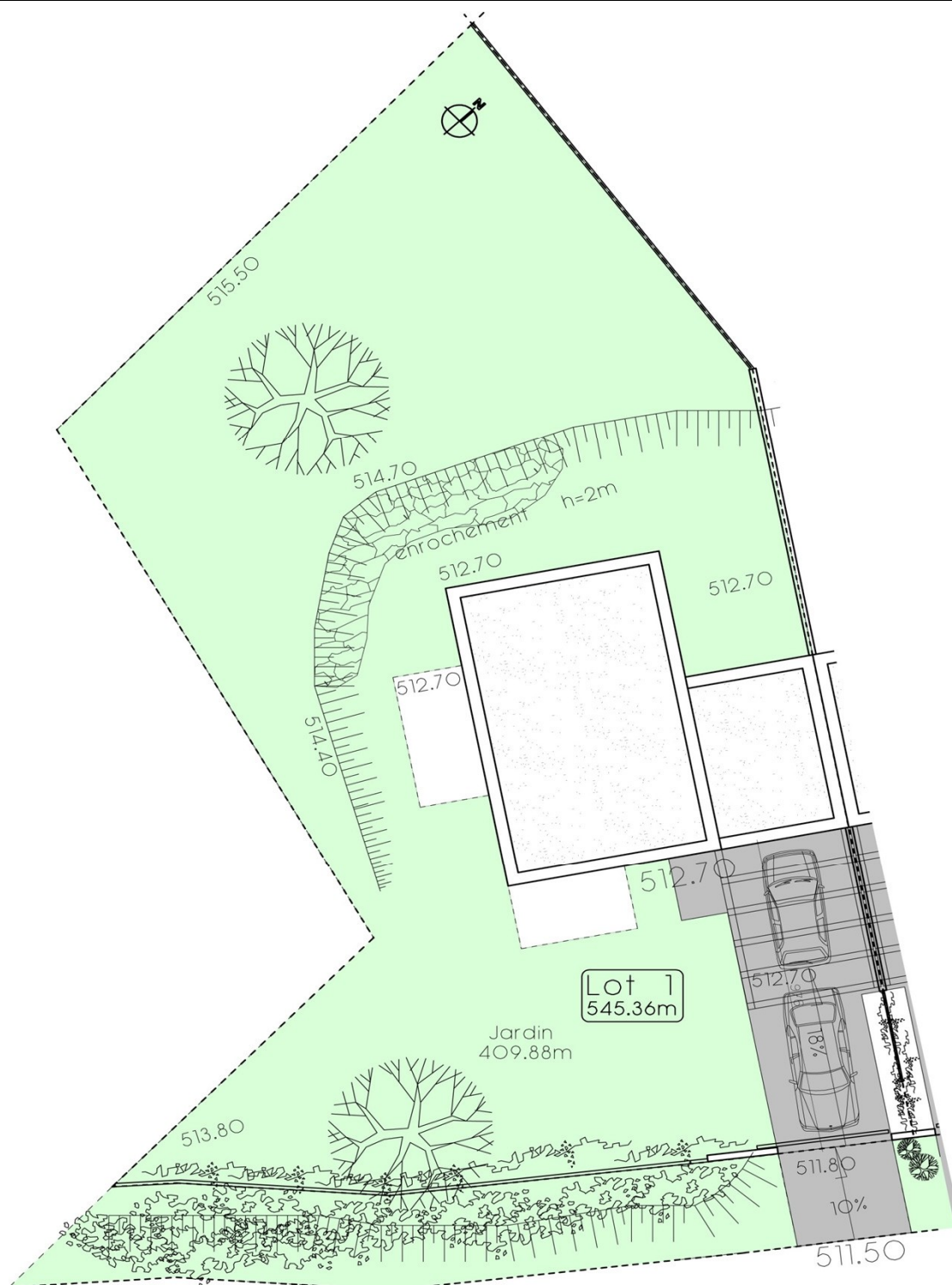


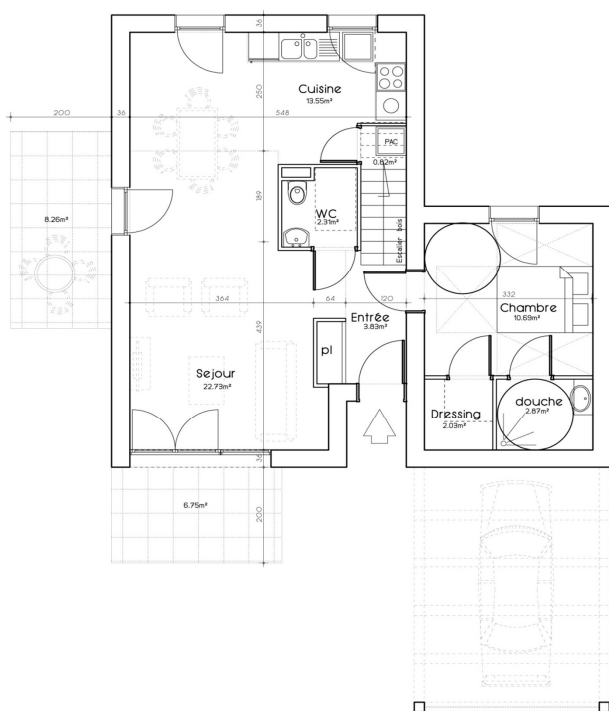
Logement n° 1
Type 4

* Superficie de la parcelle 545.36 m²

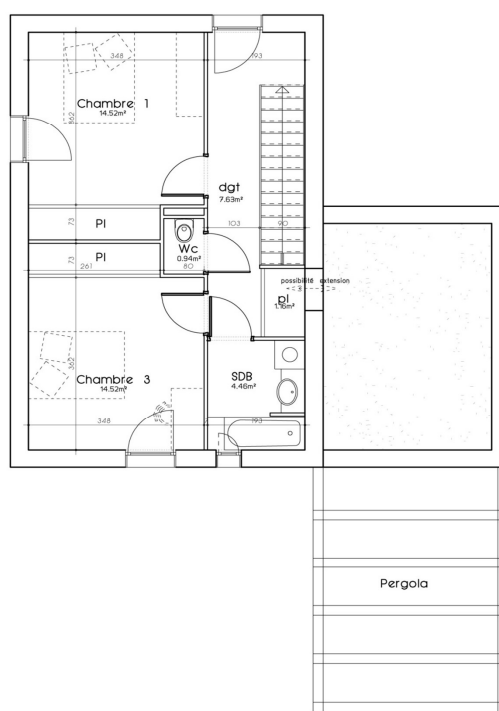
* sous réserves des vérifications par un géomètre expert

Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des nécessités techniques de réalisation en ce qui concerne les dimensions libres et l'équipement. Les retombées, encoffrements, faux plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs, ne sont pas figurés et ne peuvent fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques. Ainsi il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toutes variations de cotes ou de surfaces entraînant des différences inférieures à 5% de la surface habitable vendue ne pourra fonder aucune réclamation.

RDC



Niveau +1



Recapitulatif des surfaces	
Entrée	3.83 m²
Séjour	22.73 m²
Cuisine	13.55 m²
placard sous esc	0.82 m²
wc rdc	2.31 m²
chambre 1	10.69 m²
dressing	2.03 m²
douche	2.87 m²
dgt R+1	7.63 m²
chambre 2	14.52 m²
chambre 3	14.52 m²
WC r+1	0.94 m²
placard	1.16 m²
salle de bains	4.46 m²

Total habitable	102.06 m²
Terrasse	15.01 m²
jardin	409.88 m²

Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des nécessités techniques de réalisation en ce qui concerne les dimensions libres et l'équipement.
Les rebords, encadrements, faux plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs, ne sont pas figurés et ne peuvent fonder aucune réclamation en cas de présence.
La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques.
Ainsi, il est expressément convenu qu'une tolérance de cotes ou de surfaces entraînant des différences inférieures à 5% de la surface habitable vendue ne pourra fonder aucune réclamation.



image 3d de présentation non contractuelles

Ce plan est susceptible d'être légèrement modifié en fonction des nécessités techniques de réalisation en ce qui concerne les dimensions libres et l'équipement. Les retombées, encoffrements, faux plafonds, canalisations, radiateurs ou convecteurs, ne sont pas figurés et ne peuvent fonder aucune réclamation en cas de présence. La surface habitable des logements peut varier en fonction des techniques de construction choisies, de l'établissement des plans d'exécution et des normes techniques. Ainsi il est expressément convenu qu'une tolérance de surface est admise. Toutes variations de cotes ou de surfaces entraînant des différences inférieures à 5% de la surface habitable vendue ne pourra fonder aucune réclamation.